



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

CYCLE DE FORMATION 2002/2003

et

SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Andrea BARANZINI

Haut Ecole de Gestion, Genève

et

Philippe FAVARGER

Laboratoire de recherches en économie et management de l'environnement,
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

sur

**INSTRUMENTS DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
DANS LE DOMAINE IMMOBILIER**

jeudi 10 avril 2003 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D - Battelle
7, route de Drize
1227 Carouge

PROGRAMME DES SEMINAIRES

Jeudi 15 mai 2003 à 17h.15

Habitat, infrastructures et mobilité, J. B. Gay, LESO-EPFL, Lausanne.

☞ Jeudi 22 mai 2003, de 9h à 17h.30

Journée sur le thème « Habitat, confort et énergie ».

Jeudi 5 juin 2003 à 17h.15

Les outils d'aide à la décision pour une architecture respectueuse de l'environnement, S. Yannas, AA Graduate School, Londres.

Jeudi 12 juin 2003 à 17h.15

Séminaire final (titre à préciser).

Les orateurs

Andrea Baranzini est actuellement professeur d'économie politique à la Haute Ecole de Gestion (HEG) de Genève et chargé de cours à l'Université de Genève et à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Il enseigne également à l'Ecole Universitaire Professionnelle de la Suisse Italienne à Lugano (SUPSI) et participe à plusieurs programmes postgrade et de formation continue. De formation économiste, il est spécialisé dans le domaine de l'économie de l'environnement et de l'économie publique plus en général. Après avoir obtenu en 1994 le doctorat en économie politique à l'Université de Genève, il a travaillé dans plusieurs centres et instituts universitaires traitant de problématiques environnementales. Il a été visiting scholar aux Etats-Unis et professeur invité en France. Andrea Baranzini a également géré des mandats pour des entreprises, des administrations publiques et des organisations non gouvernementales, en particulier sur des questions de politique énergétique et environnementale. Récemment, il a travaillé sur la conception et la mise en œuvre d'instruments économiques de gestion de la consommation énergétique du parc immobilier genevois et vient de publier une recherche sur l'impact du bruit sur les loyers dans le Canton de Genève. Andrea Baranzini est membre du Centre de compétence suisse dans la recherche "Climat" et membre ad intérim de la "Commission consultative pour la recherche environnementale" de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

Philippe Favarger est docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève et spécialiste de l'économie du logement, de l'immobilier et de la construction. Il est actuellement chargé de cours au Laboratoire de recherches en économie et management de l'environnement de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), où il coordonne le Cycle postgrade en Expertise de l'environnement construit. Il enseigne l'expertise économique immobilière, et intervient dans divers cours de formation continue, comme la formation au logiciel Ecosan pour l'assainissement énergétique des bâtiments, ou le postgrade Rénovation et énergie de l'Ecole d'ingénieurs de Genève. Philippe Favarger a participé à de nombreux mandats de recherche, sur des sujets allant de la politique du logement à l'efficacité économique des mesures de réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment, en passant par le comportement des investisseurs sur le marché immobilier. Il participe également au pilotage de projets de construction et de rénovation comportant des mesures d'économie d'énergie, pour le compte de différents maîtres d'ouvrage. Philippe Favarger est membre de la Commission genevoise d'évaluation des politiques publiques, du comité romand de l'Association suisse pour l'habitat et du comité de l'Association pour l'économie de la construction.

La conférence

Dans cette présentation, les orateurs passeront en revue le contexte institutionnel et les instruments permettant de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments. L'exposé analyse et compare du point de vue économique les mesures réglementaires, les approches volontaires et les instruments économiques, dans le contexte de la Loi fédérale sur l'énergie et de la Loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂. L'approche économique est illustrée en particulier avec la problématique du décompte individuel de chauffage et du standard Minergie.

Tram 13, ~20 minutes depuis la Gare, ou tram 12 depuis le centre ville, arrêt Rondeau de Carouge.